



GECAMINES

419, Boulevard Kamanyola, Lubumbashi,  
Haut-Katanga, République Démocratique du Congo  
www.gecamines.cd

Lubumbashi, le 01 novembre 2021

Réf : 1181/DGA/21

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
  - Son Excellence Madame la Ministre d'Etat, Ministre du Portefeuille
  - Son Excellence Madame la Ministre des Mines, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC
  - Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC  
(Tous) à Kinshasa-Gombe
- 
- A Monsieur le Président du Conseil d'Administration de GECAMINES  
à Lubumbashi
- 
- A Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC  
à Kinshasa-Gombe

INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE  
DES INDUSTRIES EXTRACTIVES  
ITIE - RDC  
SECRÉTARIAT TECHNIQUE

COURRIER REÇU LE : 02 NOV 2021

N° 406

PAR : MASSAKA Lucie

**Concerne : Avis GECAMINES sur le rapport intérimaire du Consultant de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (l'ITIE) concernant le projet Sicominex**

Référence: Lettre n°1841/CAB/MINET/MIN.PLAN/CMNK/ITIE/tb/2021  
du 04/10/2021

Monsieur le Coordonnateur,

Nous référant à la lettre reprise ci-haut, nous venons, par la présente, vous communiquer les avis de GECAMINES sur le rapport intérimaire produit

GECAMINES

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500 000,000 FC RCGM : CD/LSH/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M

par le Consultant indépendant sur l'«**Etude d'évaluation de la mise en œuvre de la convention de collaboration relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RD Congo-Projet SICOMINES**», précisément en ce qui concerne les points présentés dans le Projet de joint-venture minière - Sommaire exécutif (pages 17 à 30).

### **1. De la problématique**

La Joint-Venture sino-congolaise avait été créée en 2008 dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'Etat dénommé « 5 chantiers de la République ».

Ce contrat a été de 6 milliards de dollars américains de prêts, dont 3 milliards de dollars américains devaient servir pour construire les infrastructures et le solde pour l'implantation d'un projet d'exploitation d'un potentiel minier de 10 millions de tonnes de cuivre et 626,6 milliers de tonnes de cobalt, en vue de garantir le remboursement des prêts.

Nous estimons qu'il y a lieu de formuler quelques commentaires sur le rapport préliminaire du Consultant, particulièrement en ce qui concerne les Points 8, 11 et 12, 13 à 25 :

### **2. De l'apport en capitaux (Points 11 et 12)**

Le Consultant estime que la valeur du gisement devrait peser dans la détermination du capital social de la JV et qu'avec le remboursement de l'investissement, les parts sociales devraient s'améliorer en faveur de Gécamines et que, de ce fait, les 32% des parts sociales attribuées à Gécamines seraient sous-estimés.

Pour notre part, il sied seulement de rappeler ici qu'autrefois, les règles de la détermination des parts sociales des parties reposaient sur un calcul à rebours dans un modèle économique où les retombées de GECAMINES et la fiscalité du Gouvernement de la RDC devaient être à l'équilibre dans un principe de « Win-Win ».

Il faut noter aussi que la situation post-conflit de la RDC, au moment de la conclusion de ce contrat, n'a pas permis de faire prévaloir la valeur du gisement dans la répartition des parts sociales.

### **3. De la nécessité de rejeter l'étude de faisabilité édition 2010 (EF 2010) (Points 13 à 25)**

Le Consultant estime que l'étude de faisabilité de 2010 s'est écartée des objectifs du cadre de collaboration sur les points suivants : réduction des ressources, révision à la baisse de la capacité de production (de 400.000 tCu/an à 250.000 tCu/an), mauvaise présentation du rapport et augmentation de l'investissement.

Il y a lieu de préciser que, par sa correspondance n°1960/DGA/14 du 24 décembre 2014, Gécamines avait sollicité et initié des échanges pour rétablir,

GECAMINES

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »

Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSH/RCCM/14-B-1678

Id. Nat : 6-193-A0100M

sur base des travaux de prospection, la situation exacte des ressources géologiques du projet. Gécamines est toujours sur cette position.

Il sied de relever ici que tout projet devient acceptable et accepté par les parties que dans la mesure où il répond à tous les critères de rentabilité. Cette dernière est déterminée par différentes phases d'études de faisabilité, dont un niveau préliminaire qui permet d'accéder à une préfaisabilité qui détermine la meilleure option minière concernant les technologies à implanter.

C'est dans ce cadre qu'est déterminée par la suite la capacité annuelle de production qui optimise les ratios financiers importants de tout bon projet, notamment : la Valeur Actualisée Net, le taux de rentabilité interne minimum acceptable, l'indice de profitabilité et le *pay-back periode*.

A ces conditions de rentabilité, il faut aussi adjoindre les contraintes liées à la production, notamment, dans le cas de ce projet, trois préalables qu'il fallait savamment bien planifier, à savoir :

- le dénoyage des mines ;
- la disponibilité de l'énergie électrique ;
- le grillage pour les minerais mixtes et les sulfures.

Ainsi de ce qui précède, les conclusions de l'étude de faisabilité ont conduit à retenir une capacité de production de 250.000 tCu/an pour un investissement global de 3,67 milliards USD dont 3,2 milliards USD pour les infrastructures minières. Cet investissement prenait aussi en compte les coûts incontournables pour :

- le dénoyage ;
- l'enlèvement des boues avant d'entamer l'exploitation proprement-dite des mines ;
- la découverture, étant donné le ratio important de 11,44 tonnes de stérile par tonne de minerais pour atteindre, en fosses emboîtées, une exploitation correcte de la mine (voir pages 785 à 800 et tableaux 18-1 et 18-2 de la page page 789, tableaux 18-5 des pages 790 à 800 ainsi que tableau 19.2 des pages 803 à 808 de l'EF 2010).

Pour réaliser cela, SICOMINES a dû opter pour une planification du développement du projet en deux phases, chacune de 125.000 tCu/an pour des contraintes (déficit) d'alimentation en énergie électrique, et l'implantation d'un four de grillage pour traiter sur place les concentrés sulfurés issus de la flottation des minerais mixtes.

La première phase est déjà opérationnelle avec un investissement de 1,588 milliard USD qui représente un ratio de 12.800 USD/tCu installée proche du Benchmark de l'hinterland minier du Grand Katanga. La deuxième phase du projet ainsi que la centrale hydroélectrique de BUSANGA devraient être opérationnelles avant fin 2021.

GECAMINES

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSHI/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat. 6-193-A0100M

#### **4. De l'avenant n° 4 (Point 8)**

Le consultant affirme que cet avenant signé en 2017 sort complètement du cadre de collaboration dans ce sens qu'il prévoit que 35% du cash-flow brut puisse servir à la distribution des dividendes aux Associés. Et par conséquent, tous les dividendes perçus devraient être restitués au projet.

S'agissant de la signature de l'avenant n°4 et des circonstances de paiement de dividendes à GECAMINES, il y a lieu de s'adresser aux Ministères signataires dudit document, c'est-à-dire le Ministère des Finances, le Ministère de Budget, le Ministère des Infrastructures et le Ministère des Mines.

#### **5. Des décaissements pour les projets d'infrastructures (Point 13)**

Le consultant affirme que moins d'un milliard USD a été décaissé et que les projets d'infrastructures réalisés ou en cours de réalisation ne sont pas prioritaires pour les besoins de la RDC.

Nous estimons que les projets d'infrastructures retenus dans cette collaboration sont ceux du programme des « 5 chantiers de la République » et ne sont pas sous la gestion de Gécamines.

Nous vous recommandons donc de vous référer au Ministère des Infrastructures et au Secrétariat Exécutif du Bureau de Coordination et de Suivi du Programme Sino-Congolais (BCPSC).

Veuillez croire, Monsieur le Coordonnateur, en l'expression de nos sentiments distingués.

  
  
**NTAMBWE NGOY KABONGO**  
**Directeur Général Adjoint**

GECAMINES

Société Anonyme Unipersonnelle avec Conseil d'Administration « GECAMINES S.A »  
Capital social : 2.401.500.000.000 FC RCCM : CD/LSH/RCCM/14-B-1678  
Id. Nat : 6-193-A0100M